

UN NOUVEAU LOGO POUR ESLETTES :

A VOUS DE CHOISIR

La nouvelle équipe municipale a monté et réuni au début de son mandat une commission communication et vie locale. Parmi ses ambitions, la modernisation de la communication a justifié de la création d'un groupe de travail dédié. Ce groupe a commencé plusieurs réflexions autour de la charte graphique ou encore du site internet. Le premier résultat est l'élaboration d'un logo pour permettre à tous les eslettois de s'accrocher à une nouvelle identité visuelle.

A défaut d'armoire, de patrimoine historique ou naturel suffisamment fort pour identifier immédiatement Eslettes, une autre particularité a été retenue : les noms de nos rues sont en effet tous basés sur des noms de fleurs, affirmant l'identité rurale de la commune. Le thème floral sera donc la première figure imposée de notre futur logo.

Ensuite, Eslettes dispose déjà d'une identité colorée à travers les projets majeurs des précédentes mandatures : le Milcolor et la Place des Charmes. Aussi, le orange, le jaune, le fuchsia et le bleu seront les couleurs du logo.

Fort de ce cahier des charges, et durant plusieurs ateliers, le groupe a travaillé pour créer puis affiner le design de plusieurs logos. Polices de caractère, dessins, encadrements, intégration des couleurs, ... sont autant de détails qui ont été minutieusement ajustés pour conduire à 3 logos présentés à la commission :



1



2



3

La commission a proposé quelques ajustements et a porté l'idée de faire voter les eslettois pour le choix de leur logo. Cette décision a été validée par le conseil.

Il appartient donc à chaque foyer (un seul vote par adresse) de se prononcer sur le choix du logo.

Pour élire votre logo, deux possibilités :

- Déposer en Mairie le bulletin ci-après.
- Voter électroniquement sur <https://tinyurl.com/logopoureslettes> (lien cliquable par le QR Code ci-contre)

Les votes sans adresse ne seront pas comptabilisés.

Vous avez jusqu'au dimanche 13 février pour voter. Nous vous attendons très nombreux sur cette « élection » pour faire de ce logo un étendard collectif.

Merci d'avance pour votre participation.



Je VOTE pour le LOGO avant le 13 février 2022

1 vote par FOYER à déposer en mairie.

Nous vous laissons débattre au sein de votre famille.....



1



2



3

Entourez le chiffre correspondant au logo.

Adresse :